

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

## Extension du scope géographique de la phase d'inception du programme "BE-RELIEVE Ukraine"

Sur proposition de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé l'extension du scope géographique de la phase d'inception du programme "BE-RELIEVE Ukraine", afin d'aider l'Ukraine à se préparer à l'hiver.

Le 17 mai 2024, le Conseil des ministres a approuvé une proposition visant à allouer 150 millions d'euros à Enabel pour la mise en œuvre d'un programme de reconstruction (« BE-RELIEVE ») dans les régions de Chernihiv et de Kyiv. Le programme aura une durée de quatre ans et débutera officiellement le 1er janvier 2025. Une phase d'inception est également prévue en 2024 pour aider les Ukrainiens avec les besoins les plus urgents.

Une activité de cette phase d'inception consiste en l'achat et installation de systèmes de chauffage d'appoint dans 48 hôpitaux des régions de Chernihiv, Kyiv, Odessa, Kharkiv, Dnipropetrovsk, Zaporizhyya et Sumy. Cette activité couvre cinq régions qui ne figuraient pas dans les instructions initiales données à Enabel. Cependant, la demande de se rendre dans ces régions provient de l'Ukraine elle-même, car les besoins sont importants dans ces régions. Il s'agit de zones plus proches de la zone de conflit. Il est donc très important que ces hôpitaux puissent continuer à fonctionner même si l'infrastructure énergétique centrale dont ils dépendent est endommagée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Caroline Gennez, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes  
Rue de la Loi, 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 206 95 00  
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans  
Porte-parole  
+32 494 91 45 97  
[rebecca.castermans@diplobel.fed.be](mailto:rebecca.castermans@diplobel.fed.be)